



Méthanisation à Vihiers (49)

Témoignage et avis d'un agriculteur vivant et travaillant à 800 m de l'usine

Je suis éleveur en agriculture biologique installé depuis janvier 2019 en élevage laitier et production de céréales et oléagineux transformés en farine et huile. Ma maison d'habitation ainsi que mon corps de ferme se situent à environ 800 m à l'ouest de la méthanisation de Vihiers « Bioénergie SAS ». Je ne fais pas parti des agriculteurs ayant pris part à ce projet bien que les conditions de la certification « agriculture biologique » me le permettent. D'un point de vue strictement économique, j'y aurais pourtant trouvé de nombreux avantages : rémunération intéressante, sous-traitance de l'enlèvement et de l'épandage du fumier.

L'usine de méthanisation de Vihiers est principalement composée d'éleveurs qui affrontent depuis quelques années une crise importante de la filière viande pour des raisons qu'il n'est pas nécessaire de rappeler dans ce courrier. De plus, lié au constat précédent, certaines fermes ont privilégié le développement de bâtiments hors-sols de grande capacité générant des effluents que leurs surfaces agricoles ne peuvent absorber sans générer de graves pollutions de l'eau. Pour les premiers, la méthanisation est une opportunité de compléter leurs revenus en se lançant dans la valorisation énergétique de leurs effluents d'élevage. Pour les seconds, il serait désormais possible de se débarrasser facilement d'un excès d'effluents chez les agriculteurs les moins « chargés » en animaux. Combiné avec des incitations d'État pour le montage du projet et les prix attractifs d'achat du kilowattheure électrique, ces agriculteurs y ont vu une opportunité de s'adapter face à des marchés agricoles « tendus », d'autant que ces projets « verts » bénéficiaient d'une image positive auprès du public.

Ces agriculteurs ont cependant ignoré un certain nombre d'effets pervers qui pourraient accélérer le déclin de l'élevage sans pour autant pouvoir produire une électricité propre. Ces effets seront déclinés dans la suite sous forme de points pour en faciliter la lecture.

- **Intensification des systèmes** : les usines de méthanisation requièrent de flux d'effluents constants et importants. En élevage, il existe une période creuse dans la production de déjections : l'été. Pour palier à ce déclin saisonnier, de nombreux agriculteurs ont arrêté de mettre les vaches aux prés durant l'été pour les garder en stabulations toute l'année. Ce modèle de développement, en plus de fixer les élevages dans des standards industriels, n'est pas vraiment dans la ligne de la protection du bien-être animal. Comment envisager des conversions massives à l'agriculture biologique dans ces conditions ?

- **Surmécanisation et croissance du trafic « lourd »** : l'usine de méthanisation a acquis des engins de taille exceptionnelle pour faire face aux besoins d'épandage, notamment un épandeur de marque Vredo, de plus de 800 cv (c'était le plus gros de l'ouest de la France !) ainsi que des tonnes à lisier de plus de 25 tonnes... Le trafic généré par l'usine de méthanisation est vraiment important : des semi-remorques amènent les effluents des fermes, alors que des épandeurs à fumier et à lisier font le chemin inverse. On parle, en période d'activité intense, de presque une cinquantaine de convois (exceptionnels!) par jour. Ceci a des effets sur la sécurité des riverains et la qualité des infrastructures routières puisque l'on parle d'engins de presque 3 m de large et de presque 30 tonnes. Quelques ingénieurs devraient se lancer dans le bilan carbone de ce genre de flux... Arriverait-on réellement à la neutralité carbone ?

- **Accélération de la fin de l'élevage**. Les agriculteurs appartenant à l'usine de méthanisation ont désormais une source de revenu fixe, leur permettant d'amortir les fluctuations du marché de la viande. Les agriculteurs restés en dehors de ce système, n'ont pas ce levier. Ils se trouveront donc, petit à petit, précipités dans les difficultés financières sans que, pour autant, leurs instances syndicales ne les défendent, puisqu'ils seront devenus des agriculteurs non performants. Ils disparaîtront petit à petit, ou ne trouveront pas de repère à leur départ en retraite. Ce phénomène est déjà à l'œuvre partout. Est-ce réellement ce que nous voulons ?

page 1/2



Suivez nous sur Facebook
plus d'infos et des actus ...

www.facebook.com/bienvivre.als/
Bien Vivre en Anjou, Loir Sarthe



- **Concurrence entre surfaces agricoles pour l'alimentation et pour l'énergie** : la production d'énergie sera tendanciellement plus rentable que la production de viande. Inexorablement, de plus en plus de surfaces agricoles, auparavant dédiées à l'alimentation humaine et animale, seront cultivées pour alimenter les usines de méthanisation. Parfois, elles seront irriguées et fertilisées à l'ammonitrate, deux pratiques fortement consommatrices d'énergie. Pour le moment, il existe un garde-fou de 15 % quant aux intrants d'origine végétale. Quand celui-ci va-t-il sauter comme cela s'est déjà passé en Allemagne ? Dorénavant, les jeunes installés prévoient dans leurs assolements des cultures pour la méthanisation. Jusqu'à quel point est-on prêt à renier notre souveraineté alimentaire pour produire quelques dérisoires mégawattheures d'électricité ?

- **Perte de matière organique des sols** : la matière organique des sols participe à leur capacité à résister à l'érosion, à leur infiltrabilité, à héberger la vie microbienne, à retenir de l'eau en période de sécheresse, à éviter la lixiviation des minéraux. Les épandages de digestats ne contiennent pratiquement plus de carbone, base de la matière organique. Les sols déjà mis à mal par des années d'épandage d'ammonitrates, vont continuer à perdre de la matière organique, alors que les élevages, même conventionnels, les avaient relativement maintenu grâce à l'apport régulier de fumier. Les usines de méthanisations risquent de créer des déserts...

- **Risques industriels** : les fuites sont possibles et probables, les explosions possibles. L'agriculteur est un bricoleur, de génie certes, mais le bricolage est parfois dangereux dans des installations classées ICPE. Les risques de contaminations des nappes phréatiques, rivières ou autres sont réels. A l'heure où les services de la DREAL manquent cruellement de moyens pour surveiller les installations classées de plus en plus nombreuses, vers qui nous tournerons-nous lorsque aura lieu la prochaine pollution massive ? Les agriculteurs seront-ils désignés comme les parfaits bouc-émissaires ?

- **Odeurs, composés volatiles et risques sanitaires** : contrairement aux promesses, l'usine de méthanisation de Vihiers, avec son filtre végétal, pue. Elle pue car la porte principale est souvent ouverte, les ouvriers (comme je les comprends !) ne supportant pas l'odeur. A 800 m, l'odeur n'est pas permanente et plutôt tolérable, en général. Elle est vraiment désagréable quelques très chaudes journées d'été (chaleur qui nous dit-on ne fera que s'accentuer!). J'ai la chance d'avoir des parcelles mitoyennes de la méthanisation. Les journées de travail dans ces parcelles sont un vrai calvaire, entre le bruit incessant et les odeurs entêtantes, donnant quasiment la nausée. Je me pose de nombreuses questions sur les composés volatiles s'échappant de l'usine de méthanisation, car toute odeur vient d'une particule. On parle de dioxyde de soufre notamment. De même, qu'en est-il de bactéries pouvant être transportées par le vent, comme des clostridium ? Et si mon troupeau était un jour infecté ? Quels recours aurais-je ? Le risque de contaminations croisées entre élevages de l'usine de méthanisation, comme la paratuberculose ou autres bactéries est-il réellement pris en compte ? La destruction des bactéries ou nématodes n'est apparemment pas effective dans les usines utilisant une technologie de fermentation mésophile.

En conclusion, le développement massif de ces technologies de méthanisations engendre, et va engendrer de nombreuses nuisances. Les usines de méthanisations entraînent l'agriculture vers une fuite en avant industrielle et accélérera de manière directe ou indirecte la disparition des fermes les plus modestes. Il s'agit ici d'un choix de société et les membres de « Bien Vivre en Anjou Loir et Sarthe » ont toutes les raisons de le questionner, et de s'y opposer.

Par la présente, je leur apporte mon soutien.

Le 15 Novembre 2020

